



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 DECEMBRE 2012

DELIBERATION RELATIVE A DES ADMISSIONS EN NON-VALEURS

Le 21 décembre 2012, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

➔ a adopté des admissions en non-valeurs pour un montant de 2 835 euros.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 21 décembre 2012.

Nombre de membres présents	23
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	28
Nombre de votes pour	28
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – Agence Comptable – Direction des Affaires Financières